

N° 131 - Mai 2006 - Informations du mois d'avril 2006

Intervention

Au cours de ce mois, le PC Intervention a été sollicité à plusieurs reprises suite à des arrivages d'hydrocarbures, sur les littoraux méditerranéen, guyanais et du canal du Mozambique. Des recommandations techniques sur les opérations de suivi ou de nettoyage à entreprendre ainsi que sur les procédures d'échantillonnage ont été transmises aux demandeurs.

Un agent du service a participé à la réunion plénière représentant, aux représentants de l'armateur et de l'assureur du navire, les positions franco-anglaises relatives au traitement de l'épave de l'*Ece* (Lettres n°128 à 130). Des fiches d'intervention éventuelle sur le littoral ont été fournies à la préfecture maritime de l'Atlantique dans le cadre de la préparation du chantier d'allègement de l'épave du *Peter Sif* à Ouessant.

Les ingénieurs d'astreinte se sont également penchés sur deux pollutions en eau intérieure, l'une provoquée par le déversement d'un fongicide dans un égoût puis dans une rivière du Calvados, l'autre par le déversement de deux résines en solution dans un ruisseau vendéen. Il a été recommandé dans le premier cas de diluer le produit déversé, dans le second cas de réaliser un ramassage manuel, le produit s'étant solidifié suite à l'évaporation des fractions volatiles.

Formation : stages littoral et observation aérienne

La première session 2006 du stage d'observation aérienne s'est tenue du 3 au 5 avril avec 20 participants de la Marine nationale, des Douanes, de la gendarmerie maritime et des forces aériennes portugaises. Très animé comme à l'habitude, le stage s'est conclu par une rencontre avec un représentant du Parquet de Brest.

Du 10 au 14 avril, la première session du stage de lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zone littorale a rassemblé une vingtaine de responsables de sites et de sécurité-environnement de sociétés pétrolières, officiers de ports, agents de l'équipement et représentants de la Marine nationale. Ils ont été formés aux techniques de lutte à terre et s'y sont exercés au cours de phases pratiques avec déversement réel d'hydrocarbures sur notre plateau technique.

Nouveau stage en juin

Un nouveau stage, sur les navires marchands et le rôle des différents acteurs du monde maritime en cas de pollution accidentelle, aura lieu au *Cedre* les 7 et 8 juin. Il vise à apporter aux participants une connaissance des navires marchands et de l'organisation du transport maritime, pour mieux appréhender la situation en cas de pollution accidentelle par un navire et faciliter les contacts entre les différents acteurs impliqués. Il s'adresse tout particulièrement aux responsables de la Marine nationale et des administrations susceptibles d'être concernés par la gestion d'un accident maritime. Mais il devrait aussi intéresser des acteurs du transport maritime et des juristes spécialistes du monde maritime. Quelques places sont encore disponibles. Pour en savoir plus et vous inscrire, consultez la rubrique formation de notre site Internet ou contactez notre service Formation.

Réception des nouveaux locaux du *Cedre*

Le *Cedre* s'était installé dans des locaux en propre, sur la Zone Industrielle et Portuaire de Brest, en mai 1999. Construits pour l'effectif antérieur à la marée noire de l'*Erika* (38 personnes), ils étaient devenus un peu étroits pour l'effectif post *Prestige* (54 personnes). Dans le cadre des décisions du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 28 février 2000, un projet d'agrandissement et de réaménagement avait été présenté au Conseil d'administration dès 2002. Retardés par les nouvelles normes Sévésco, les travaux ont débuté en avril 2005 et viennent d'être réceptionnés. Une aile a été ajoutée à la façade Est du bâtiment principal, comprenant au rez-de-chaussée six bureaux dédiés au service « Plans et Audits » et à l'étage la nouvelle salle opérationnelle du service Intervention (48 m²), une salle de comité d'experts (12 m²), le bureau du chef de service « Intervention » et son secrétariat. En même temps, le premier tiers du hangar de stockage a été intégralement restructuré, avec vitrage du hall d'expérimentation, allongement du polludrome et de son local, création d'un atelier, de vestiaires et d'un local d'archives.

Guide de reconnaissance de sites pollués

Le guide de reconnaissance de sites littoraux pollués par des hydrocarbures, sorti en 2000, vient d'être mis à jour et réédité. Il présente une méthodologie de reconnaissance du littoral conduisant à des rapports standardisés, succincts et complets, basés sur des fiches opérationnelles de constat de pollution. La reconnaissance constitue une phase primordiale de la lutte contre les déversements accidentels de pétrole. Elle seule permet d'évaluer l'ampleur du sinistre, de définir les sites où il faut intervenir en priorité, de choisir les techniques et moyens de lutte les plus adaptés. Le guide est disponible en version papier sur demande à notre documentation et en version électronique sur notre site Internet.

Impact d'hydrocarbures sur les coraux

Dans le cadre des activités sur la persistance des hydrocarbures en fonction de la nature du substrat, une expérimentation d'impact sur la croissance des coraux a été mise en place dans notre serre le 1^{er} février. Ce travail, en collaboration avec Océanopolis, est financé par la Marine nationale, Total et le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Il vise à évaluer l'impact de la présence d'hydrocarbures dispersés et en nappes sur la croissance de coraux (*Stylophora pistillata*) dans 9 aquariums de 120 l avec pompe de brassage, résistance chauffante, éclairage par lampe HQI, écumeur, pierres pré-colonisées et système de filtration. Les aquariums sont en cours d'acclimatation. Les boutures de coraux, fournies par Océanopolis, arriveront courant juin. Après acclimatation, 3 aquariums seront pollués par une solution dispersée d'hydrocarbures et 3 autres par une nappe. La croissance des coraux contaminés sera comparée à celle des témoins. Les concentrations en hydrocarbures dans l'eau seront suivies.

Brest Métropole Océane à Alger

Dans le cadre de l'accompagnement de la croisière annuelle du navire-école *Jeanne d'Arc*, le chef du service Suivi des Pollutions a participé à une mission de prospection économique et scientifique d'une cinquantaine de membres de la communauté de communes Brest Métropole Océane et du technopôle Brest Iroise, à Alger, du 22 au 27 avril. Au cours d'une réunion spécifique organisée par le responsable national algérien du dispositif Tel Bahr, équivalent du dispositif français Polmar, notre représentant a exposé l'offre brestoise en matière de lutte

contre les pollutions accidentelles, les activités du *Cedre* et l'organisation Polmar aux représentants des différents ministères et organismes impliqués dans la préparation et la lutte contre les pollutions accidentelles en Algérie. Cette mission a incontestablement renforcé les liens déjà existants entre le *Cedre* et les autorités algériennes Tel Bahr.

USA : prison pour un chef mécanicien

Le porte conteneurs *MSC Helena* continue à faire parler de lui dans les bulletins américains spécialisés. La présence à son bord d'un « tuyau magique » à évacuer les eaux huileuses avait provoqué la condamnation de la société MSC (Hong-Kong), le 26 février, à l'amende la plus élevée jamais infligée pour les déversements d'un même navire (10,5 millions de \$). Le 5 avril, le tribunal de district du Massachussets y a ajouté, pour le chef mécanicien, 2 mois de prison ferme et 3 500 \$ d'amende à titre personnel, pour obstruction à la justice, faux témoignage et falsification de documents.

Canada : amende pour déversement d'hydrocarbures

Les relations d'amendes infligées à des exploitants de plates-formes pétrolières offshore sont rares. Nos documentalistes en ont trouvé une ce mois, sur le site de radio Canada : 290 000 \$ canadiens pour un déversement de 170 m³ sur le site de Terra Nova (350 km à l'est de Terre-Neuve), le 20 novembre 2004, suite à une défaillance du séparateur eau huile, dont le mauvais état était connu depuis quatre mois.

Chine : suite de la pollution de la Songhua

Il semble y avoir plusieurs facettes à la situation actuelle de cette pollution (Lettres n°127 et 130). Le 14 avril, le site Internet de l'agence de presse du Xinhua rapportait une information des autorités de la province établissant que le benzène et le toluène étaient partout redescendus à leur niveau de base, dans une eau de nouveau potable. Le 30 avril et le 1^{er} mai, les sites BBC News et Scott News se faisaient l'écho d'une information des russes annonçant l'arrivée d'une deuxième vague de pollution dans la rivière frontalière Amur, suite à la fonte printanière des glaces. Un sage sino-russe pourrait en conclure que l'Amur n'a pas le même goût d'une rive à l'autre.

OMI : amendements MARPOL

Pour ne pas vous tromper dans l'accumulation des amendements à la convention MARPOL et sur leur interprétation, nous vous signalons le précieux « Amendements MARPOL - édition 2005 » publié par l'OMI, qui vous dit tout en 90 pages, au choix en anglais ou en espagnol.